

Commission des Monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

La Commission s'est réunie le 25 mai à Yverdon, dans la belle salle de la Municipalité sous la présidence de M. Perret, chef du Département de l'Instruction publique qui, en prenant contact avec les assistants, les a remerciés de leur présence et leur a dit tout l'intérêt qu'il prenait à leurs travaux.

M. Naef, archéologue cantonal a présenté ensuite un intéressant rapport sur les restaurations terminées et celles qui sont projetées ou en cours d'exécution. Voici quelques renseignements d'après ce rapport et les discussions auxquelles il a donné lieu.

La seule restauration qui a été complètement terminée est celle du temple de *Villette* au sujet de laquelle nos lecteurs ont pu prendre connaissance du beau travail de M. Frédéric Gilliard, architecte. M. le peintre Clément exécute encore un panneau décoratif et un vitrail pour la fenêtre du chœur.

A *Chillon* les travaux de restauration sont encore concentrés dans les bâtiments qui entourent la cour supérieure du château et dans cette cour elle-même.

A l'église de St-François, à *Lausanne*, il ne restait plus à effectuer, depuis un an, que des travaux dans les annexes du côté nord, et surtout des consolidations très importantes aux voûtes de la nef. Tout cela est bien près d'être terminé.

A *Avenches* les travaux de la *Porte de l'Est-Tornallaz* sont poussés très activement et on peut espérer que dans deux ans environ, ce fragment si important de l'enceinte romaine du premier siècle sera définitivement sauvée. La porte

principale de la ville d'Aventicum, dite de l'Est, a pris une allure imposante et le public peut maintenant très bien se rendre compte de son aspect ancien, malgré son état de ruine.

Il y a à *Payerne* deux importantes restaurations en cours : l'*Abbatiale* et le *temple paroissial*. La première a été commencée du côté de l'Est, par le chœur, ses chapelles latérales et les transepts ; elle a déjà donné des résultats du plus grand intérêt, et cette partie de l'édifice a pris un air de grandeur remarquable. A l'église paroissiale, les travaux ont aussi commencé par le chœur. A Avenches comme à Payerne, les travaux sont dirigés par M. Bosset, architecte. Ce dernier a donné à la Commission des renseignements sur la restauration de l'ancien bâtiment du *Tribunal* dans lequel on a découvert des détails architecturaux du plus grand intérêt. Il a proposé le classement de cette construction, qui appartient à la Commune, au nombre des Monuments historiques, ce qui a été adopté.

On travaille activement à la restauration de l'église de *Commugny* sous la direction de MM. Gilliard et Godet, architectes.

La belle église St-Etienne de *Moudon* a le plus grand besoin d'être restaurée, et cette restauration est désirée par tous ceux qui s'intéressent à la conservation des plus importants de nos monuments religieux. Des subventions sont prévues et M. Bosset, architecte, n'attend qu'un signal pour commencer l'exploration de l'édifice. D'autre part, l'église est la propriété de la commune et, dans celle-ci, on se heurte à l'indifférence de beaucoup de personnes et à la difficulté, pour les commissions locales qui s'occupent de cette affaire, d'arriver à prendre une décision.

Des restaurations sont prévues aussi à *Villeneuve*, à l'église paroissiale et aux façades de l'Hôtel de Ville. On attend

pour se mettre au travail, d'avoir recueilli les ressources financières nécessaires.

Une restauration prévue et nécessaire est celle de la statue de la Justice, sur la fontaine de *Cully*. La Société de Développement, autorisée et subventionnée par la commune, propriétaire, en a pris l'initiative.

Une restauration d'ordre surtout pratique et utilitaire (orgue, mobilier, chauffage, peinture, etc.) va s'effectuer au temple d'Ollon.

La restauration du temple d'*Orbe* dont il est question depuis un grand nombre d'années semble enfin vouloir devenir une réalité. MM. Gilliard et Godet, architectes, ont été chargés, en effet d'étudier cette entreprise qui sera très importante.

La commune de *Donatyre* a obtenu des subventions pour réparer les intéressants vitraux de son temple ; ils avaient été brisés au cours d'un violent orage.

Un groupe de *sépultures burgondes* a été exploré au sommet d'une petite colline entre Renens et Crissier. M. Louis Reverdin à Genève, a fait don au Musée cantonal d'une série d'objets de l'âge du bronze trouvés dans les gravières de St-Sulpice ; quelques-uns sont importants.

L'exploration systématique du *mur d'enceinte romaine d'Aventicum* touche à sa fin. On pourra encore, cette année, rejoindre, dans ce travail, la Porte de l'Est où l'exploration avait commencé.

Une autre question d'une importance exceptionnelle est celle de la *mosaïque du Labyrinthe de Boscéaz*. On sait que, découverte au XIX^{me} siècle et supposée détruite, elle a été découverte à nouveau par M. Decollogny, président du *Pro Urba*. On l'a recouverte de terre provisoirement pour la protéger. Il est urgent de la remettre au jour, de la laisser visible sur place et abritée comme les autres dans un bâti-

ment ad hoc. Beaucoup de musées européens aimeraient posséder une mosaïque d'une aussi grande valeur. Il est donc nécessaire d'éviter qu'elle ne se détériore. M. Maurice Barbey, au nom de *Pro Urba* remercie vivement M. Naef de son intervention en faveur de la mosaïque du Labyrinthe et insiste avec raison pour que l'on agisse avec toute la célérité possible. Il annonce que la commune d'Orbe, propriétaire du terrain, admet le classement de la mosaïque comme monument historique. La Commission se déclare d'accord.

Ensuite de l'Exposition *d'objets d'art religieux* qui avait été organisée dans la Cathédrale, le Conseil d'Etat a décidé le 20 novembre 1931, le classement de 178 objets de culte (channes, coupes, plats, etc.) en étain ou en argent, en grande partie datés et pourvus d'inscriptions. Il a décidé aussi le classement de six cloches anciennes appartenant à la commune de Nyon, et enfin la *porte cintrée de Notre-Dame*, à l'entrée de la même ville, côté Genève. Ensuite de ces classements nouveaux et d'autres qui ne sauraient tarder, il y aura lieu de publier dans la *Revue historique vaudoise* une liste des Monuments historiques mise à jour.

On sait que le château d'Oron, dont les façades seules sont classées, est en vente. MM. Gilliard et Godet ont été chargés de faire un relevé complet de l'intérieur car on ne sait ce qui pourrait résulter pour ce beau monument d'une vente éventuelle.

Après la séance, la Commission visita au château l'exposition lapidaire déposée dans la cour centrale; le Musée, qui est un des plus riches, des mieux logés et des mieux organisés du pays, et enfin un très intéressant projet de reconstitution du pont-levis du donjon, projet que l'on peut espérer voir bientôt réalisé et qui permettra de visiter plus facilement la grande tour.

La Commission inspecta ensuite deux églises du plus

grand intérêt à des titres divers : celle d'*Ursins*, si curieuse par sa situation au sommet d'une éminence encore entourée de ses beaux contreforts romains et où se trouvait une construction dont la destination ne semble pas être connue d'une manière certaine ; et celle de *Giez*, sur Grandson, dont une partie du chœur rappelle celui de St-Sulpice.

La Municipalité d'Yverdon accueillit ensuite la Commission de la manière la plus aimable et la plus hospitalière et, après un déjeuner à l'Hôtel du Paon, on continua l'inspection des monuments ou édifices les plus importants de cette partie septentrionale du canton, si riche en curiosités archéologiques.

Ce fut d'abord la superbe *Eglise de Grandson* qui a beaucoup d'analogie avec celle de Romainmôtier, puis le *Menhir* qui, à proximité de la route de Grandson à Fiez, domine un horizon superbe comprenant entre autres la plus grande partie du champ de bataille du 2 mars 1476. Cette contrée est la seule chez nous, qui renferme des monuments mégalithiques de ce genre, et la Commission inspecta celui de *Bonvillars*, situé dans une vigne, à quelques pas de l'ancienne maison seigneuriale appelée « La Cour », et le groupe des trois menhirs de *Corcelles* qui sont accompagnés d'un quatrième bloc moderne. On inspecta encore le temple d'*Onnens*, si curieux par ses fresques du XIV^{me} siècle représentant une « mise au tombeau », puis le « Paradis et l'Enfer ». La journée se termina par la visite du cloître de l'ancien monastère des chartreux de La Lance, près de Concise, que l'on revoit toujours avec plaisir.

Ce fut une journée intéressante et bien remplie qui avait été préparée avec le plus grand soin par un membre de la Commission, M. Victor-H. Bourgeois, auteur du beau et savant ouvrage *Au pied du Jura, Guide archéologique et historique dans la contrée d'Yverdon et de Grandson*. E. M.